



Projet Pédagogique

Ecoles de Saint Brice sur Vienne

(Pause méridienne et accueil périscolaire)



LE RESPECT c'est comme LE SOURIRE, ça ne coûte rien et tout le monde aime ça

SOMMAIRE

I – PRÉSENTATION

II – OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

III – MISE EN ŒUVRE DU PROJET

IV – FONCTIONNEMENT

V – ÉVALUATIONS-BILANS

VI – CONCLUSION

I. Accueil périscolaire



La municipalité met en place un accueil périscolaire (en dehors des heures scolaires) pour les enfants scolarisés sur la commune afin de venir en aide aux parents qui doivent travailler.

Un projet pédagogique spécifique fixe les objectifs de la structure et les moyens mis en œuvre pour les atteindre.

Ce document est consultable dans les locaux accueillant les enfants et sur le site de la commune.

Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école :

- école de la Fabrique : Salle des fêtes

- école du Bourg : ★ Salle de motricité pour les enfants âgés de 3 à 5 ans

★ Garderie sous le préau pour les enfants âgés de 6 à 10 ans

L'accueil périscolaire fonctionne du lundi au vendredi (hors mercredi) en période scolaire.

Les enfants sont pris en charge durant la pause méridienne.

Tout au long de l'année, de nombreux jeux et ateliers sont proposés aux enfants (voir la rubrique « Programmation »).

Règlement intérieur Périscolaire

Le règlement intérieur de la commune, approuvé par le conseil municipal constitue un contrat passé entre l'enfant, sa famille et les responsables municipaux.

En inscrivant son enfant à l'Accueil Périscolaire, tout parent s'engage à respecter ce contrat et à le faire respecter à son enfant.

II. Objectifs pédagogiques



Afin qu'il y ait une continuité entre l'école et le périscolaire, nous avons travaillé autour d'objectifs communs.

Les objectifs visent donc à favoriser l'épanouissement des enfants en respectant leurs besoins et leur rythme biologique.

L'implication des familles et des intervenants extérieurs auront également une place privilégiée dans les actions proposées au quotidien.

A. Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité, de l'autonomie et de la prise de responsabilité pour développer la citoyenneté chez l'enfant

1. Susciter la solidarité, l'entraide et le respect d'autrui

- en sensibilisant l'enfant aux valeurs du vivre-ensemble : en effet c'est un défi permanent. Les enfants vivent, se construisent, se développent et s'épanouissent au sein de l'école pendant toute leur scolarité. Il est important de les aider à respecter autrui : accepter et respecter les différences, participer et prendre sa place dans un groupe
- en établissant des règles de vie communes à tous les temps d'accueil
- en proposant des temps partagés petits et plus grands.
- en invitant les adultes qui les entourent (enseignants, parents) à participer à un événement ou à un moment précis sur le temps périscolaire.

2. Rendre les enfants acteurs de tous les moments partagés

- en proposant un éventail d'activités permettant à l'enfant de faire ses propres choix
- en permettant à l'enfant de ne rien faire et de s'exprimer librement
- en proposant des temps de concertation et d'échange

3. Permettre aux enfants d'être autonomes dans tous les temps de la vie quotidienne

- en impliquant les enfants dans les tâches de la vie quotidienne
- en rappelant les différentes règles d'hygiène et de sécurité
- en faisant participer activement les enfants à l'installation et au rangement des activités

B. Permettre l'épanouissement et le développement harmonieux de chaque enfant sur les plans physique, psychologique, affectif et intellectuel

1. Répondre aux besoins des enfants en tenant compte de leurs possibilités et de leur rythme de vie

- en instaurant des repères dans le temps et l'espace
- en alternant temps d'activité, temps libre et temps calme
- en mettant en place des activités adaptées aux capacités des enfants

2. Donner la possibilité aux enfants de développer leur créativité et leur curiosité

- en proposant des activités ludiques variées (culturelles, manuelles, expressives, sportives), nouvelles et innovantes
- en variant les modalités : (semaine à thème, découverte de l'informatique, découverte du patrimoine, contes, théâtre, grands jeux...)
- en laissant libre court à leur besoin d'évasion et de rêveries

3. Assurer la sécurité de tous et tout le temps

- en informant les enfants sur les règles et les consignes de l'accueil
- en aménageant un cadre rassurant et adapté pour tous
- en instaurant un climat de confiance

C. Accompagner l'enfant dans la découverte et l'ouverture sur le monde extérieur

1. Proposer des projets, des animations qui mettent les enfants en relation avec l'extérieur

- en mettant en place des « ateliers » avec des intervenants, des spectacles, et des fêtes
- en privilégiant les partenariats avec les associations locales, les services municipaux, l'école, des bénévoles, ...
- en associant enseignants, parents et enfants à l'aménagement de leur école
- en créant des passerelles avec toutes les structures d'accueil de la commune ou de la communauté de commune (groupe folkloriques, associations locales)

2. Susciter la curiosité des enfants sur le monde à travers des activités ludiques et éducatives,

- en proposant des activités diversifiées
- en développant des projets inédits dans lesquels les enfants sont rendus acteurs (environnement et développement durable, numérique, intergénérationnel, vivre-ensemble) etc...
- en mettant à disposition des enfants du matériel adapté (livres, jeux, ...)

3. Permettre aux enfants de mieux se situer culturellement et géographiquement

- en partant à la découverte de la commune : patrimoine, services, institutions ...
- en proposant des temps de découverte du milieu naturel et la mise en place d'activités. L'écologie, au sens le plus large, nous concerne tous et tous les jours. Chaque jour nos comportements, nos modes de consommation, nos achats et notre mode de vie ont une influence sur ce que sera la terre de nos enfants.
- Expliquer le développement durable aux enfants :
L'environnement, c'est une notion qui concerne tout le monde, même et surtout nos enfants, les petits éco-citoyens en herbe ! Il est très important de faire attention à l'environnement et de préserver la nature pour que la planète reste belle, ainsi le tri-sélectif mis en place à l'école et un premier pas pour leur faire connaître l'importance du recyclage dans notre vie quotidienne.
- Le développement durable constitue un enjeu majeur de nos sociétés occidentales et nos enfants, même s'ils n'en n'ont pas encore pleinement conscience, seront les acteurs de demain. Leur expliquer cette notion, les sensibiliser, les intéresser au sujet, éveiller leur curiosité nous semble donc un élément important pour qu'ils comprennent mieux le monde qui les entoure.

D. Valoriser l'implication des familles dans la vie de la structure

1. Favoriser les temps d'accueil

- en adaptant les horaires en fonction du rythme des enfants et des parents qui travaillent
- en proposant un petit-déjeuner
- en proposant un accueil individualisé des familles (écoute, transmission d'informations, dialogue)
- en étant disponible et accueillant en toutes circonstances

2. Développer l'information en direction des familles

- en variant les modes de communication afin de répondre aux attentes du plus grand nombre (panneau d'affichage, site internet, mail)

- en mettant en avant l'offre proposée aux familles : livret de présentation du service, projet pédagogique, plannings, tracts, menus, ...

3. Associer les familles aux diverses manifestations

- en proposant des ateliers parents/enfants
- en impliquant les parents dans la réflexion et la mise en place de certains projets
- en informant les familles sur les événements proposés par la commune

III. Mise en œuvre du Projet pédagogique Année scolaire 2020/2021

A. LOCAUX ET HEURES D'OUVERTURES

1. Les locaux

Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école de Saint Brice sur Vienne Bourg et dans la salle des fêtes pour les enfants de l'école de la Fabrique.

Les enfants connaissent donc bien les locaux. Les enfants utilisent librement les coins aménagés dans les différentes salles d'activités. Ils ont également accès à la cour extérieure en présence d'un animateur.

2. Les horaires

Accueil du matin :

Ecole du bourg

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 8h50

- un petit déjeuner est proposé (et offert aux enfants par la mairie) de 7h15 à 8h00
- départ par la navette pour les enfants scolarisés à l'école de Saint Martin de Jussac à 8h45.
- ouverture des portes de l'école à 8h50 les enfants sont alors sous la responsabilité des enseignants.

Ecole de la Fabrique

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 8h50

- un petit déjeuner est proposé (et offert aux enfants par la mairie) de 7h30 à 8h00
- Ouverture des portes de l'école à 8h50 sous la responsabilité des enseignants.

Pause méridienne : Tous les jours sauf le mercredi : de 12h00 à 13h50 école du Bourg
de 12h00 à 13h20 école de la Fabrique

- les enfants inscrits à la cantine sont sous la responsabilité des animateurs et du personnel de cantine.
- ouverture des portes de l'école sous la responsabilité des enseignants à 13h50 (pour l'école du bourg, et à 13h20) pour les enfants ne restants pas à la cantine.

Accueil du soir : Tous les jours sauf le mercredi de 16h30 à 18h45 pour l'école du Bourg et de 16h30 à 18h30 pour l'école de La Fabrique.

- Les enfants de l'école sont pris en charge à partir de 16h30 par le personnel municipal.
- Les enfants de l'école de Saint Martin de Jussac (école en regroupement avec Saint Brice bourg) sont pris en charge à la descente de la navette pour la garderie
- Fin de l'accueil à 18h45 pour l'école du Bourg et 18h30 pour l'école de La Fabrique.

IV. Fonctionnement

A. Accueil du matin :

- les enfants sont accueillis à partir de 7h15 à l'école du bourg et à 7h30 à l'école de La Fabrique par le personnel
- L'accueil doit être rassurant pour les enfants, notamment pour les plus jeunes (séparation parfois difficile avec les parents).
- Le personnel répond aux demandes des enfants et joue avec eux.
- un petit déjeuner leur est offert jusqu'à 8h,
- des activités calmes leur sont proposées :
- Les enfants sont libres dans leur choix les d'ateliers et ont également la possibilité de « ne rien faire ».
 - Jeux de société, jeux de construction, jeux d'imitation
 - Lecture au coin bibliothèque
 - Dessins, coloriages
 - Jeux extérieurs quand le temps le permet

B. La pause méridienne

Ecole de Saint Brice Bourg

- 12h, les enfants de maternelle sont accompagnés par les ATSEM (les enfants d'élémentaire sont en classe avec leur enseignant jusqu'à 12h30)
- La pause méridienne se déroule en deux services de cantine
 - le repas : un moment de partage, de convivialité, de plaisir et d'autonomie,
 - un temps d'activités :

Les petites et moyennes sections :

Après le repas un temps de repos ou sieste est organisé dans le dortoir et dans la salle de motricité (aménagée en dortoir)

Les grandes sections

Après le repas, un temps d'activité est organisé : une « animation » est proposée tous les jours de 12h45 à 13h20.

A partir de 13h20 les enfants sont sous la responsabilité de l'enseignant.

Les enfants des classes élémentaires sont pris en charge par le personnel à partir de 12h30 pour la cantine, puis de 13h30 à 13h50 pour des activités.

A partir de 13h50 les enfants sont sous la responsabilité des enseignants.

Ecole de la Fabrique

- 12h, tous les enfants de l'école sont pris en charge pour la cantine
- La pause méridienne se déroule en deux temps
 - le repas
 - un temps d'activités :

Les petites et moyennes sections :

Après le repas, un temps de repos ou sieste est organisé dans le dortoir

Les enfants des classes élémentaires sont pris en charge par le personnel de 12h45 à 13h20 pour des activités.

A partir de 13h20 les enfants sont sous la responsabilité des enseignants.

C. Accueil du soir

Ecole de Saint Brice Bourg

- à 16h30, après un temps de goûter (fourni par les familles), commencent les activités, mêmes modalités que le matin

L'accueil périscolaire prend fin à 18h45.

Ecole de la Fabrique

- à 16h30, après un temps de goûter (fourni par les familles), commencent les activités, mêmes modalités que le matin

L'accueil périscolaire prend fin à 18h30.

D. Aide aux devoirs :

Une aide aux devoirs est proposée dans les deux écoles :

- pour les enfants du CP au CM2
- fréquentant la garderie du soir
- le lundi et le jeudi de 17h00 à 17h30
- avec la présence d'une animatrice.

Ce temps permet aux enfants de faire leurs devoirs et d'apprendre leurs leçons de façon autonome. L'animatrice les accompagne et les aide s'ils éprouvent des difficultés.

Pour pouvoir participer, les enfants doivent s'inscrire en début d'année pour toute l'année scolaire.

V. Evaluations régulières et bilans annuels

Les bilans d'activités permettent d'évaluer la participation des enfants, de vérifier si les objectifs fixés sont atteints et ainsi de juger la pertinence du choix des activités par rapport aux objectifs.

Des évaluations régulières sont mises en œuvre, pour contrôler la qualité :

- des activités proprement dites (degré d'intérêt, implication des animateurs et des enfants, adéquation entre l'activité proposée et l'âge des enfants...).
- de la relation entre enfants et animateurs, d'une part, et entre enfants
- du service périscolaire dans son ensemble mis collectivement en œuvre
- l'évaluation quantitative ; nous disposons de fiches horaires de présence

Un bilan annuel, établi en fin d'année civile, permet d'apprécier si les objectifs fixés pour les différentes activités ont bien été atteints.

Ces bilans sont également des outils privilégiés pour évaluer la pertinence du projet pédagogique et, si nécessaire, le faire évoluer.

VI. Conclusion

L'accueil périscolaire est un temps spécifique important. Il est de courte durée mais touche un grand nombre d'enfants.

Ces spécificités sont prises en compte pour respecter le rythme de vie des enfants et pour être en cohérence avec les autres temps de l'enfant (école, famille, etc.).

L'accueil périscolaire contribue à l'apprentissage de la vie en collectivité et à l'épanouissement de la personnalité de l'enfant : il possède une réelle fonction éducative.

Le rôle des différentes équipes est important car elles doivent permettre aux enfants de trouver l'équilibre entre le temps scolaire et périscolaire. Pour cela, ils doivent pleinement s'épanouir au travers des activités et animations proposées. Nous ferons donc en sorte de mettre en place des temps qui leur plaisent et pendant lesquels ils sont acteurs ; dans le respect des objectifs que nous nous sommes fixés.

Pour certains enfants, le temps passé en collectivité est long : l'équipe tâchera de trouver la meilleure formule pour assurer le bien-être de tous sur toute l'année scolaire.



